

L'initiative innovante en une phrase et sa qualification en 5 mots clés.

Encourager l'engagement bénévole actif des jeunes caluirardes et caluirards.

Civisme/Citoyenneté - Engagement- Formation - Jeunesse - Bénévolat

Le besoin

Le service civique communal est né de la volonté de la Ville d'encourager l'engagement bénévole des jeunes caluirardes et caluirards, sans conditions de ressources ou restriction.

Les objectifs

- Mobiliser et engager les caluirardes et caluirards, âgés de 16 à 20 ans dans des missions citoyennes actives.
- Découvrir et vivre le territoire au travers des associations à vocation sociale et des services municipaux.
- Aller à la rencontre de différents publics.
- Être capable de s'investir en assurant les rendez-vous qui jalonnent la session.
- Penser un projet personnel.

La description de l'initiative

- Le projet est porté par le service Prévention Citoyenne de la Ville de Caluire et Cuire.

La Chargée prévention citoyenne coordonne le projet et anime la relation partenariale composée des services municipaux et de cinq associations à vocation sociale implantées sur la commune.

Il s'adresse à des jeunes de 16 à 20 ans, voulant s'inscrire dans une démarche volontaire.

- Deux sessions sont proposées sur l'année scolaire. Pour chaque session, les jeunes doivent effectuer 70 heures de bénévolat.

Elle s'articule autour d'un dossier de candidature, d'un entretien individuel, de la signature d'une charte d'engagement, de la préparation et de la participation à une cérémonie citoyenne, d'une participation à l'ensemble des missions prévues, d'un bilan avec les jeunes, d'un bilan avec les partenaires, de la remise d'un brevet citoyen et d'un suivi du projet personnel du jeune.

- En amont, s'effectue le recueil des missions qui seront assurées par les services et les associations.

Ces missions sont pour certaines collectives, comme le « repas de l'Amitié » offert aux personnes âgées résidant sur la commune ou les « collectes alimentaires » organisées par les associations. D'autres sont individuelles.

Les jeunes sont intégrés dans des équipes de professionnels ou de bénévoles.

- Depuis octobre 2009, année de démarrage du projet, treize sessions ont accueilli 200 jeunes.

Pour les lycéens c'est une première expérience en dehors de la famille et du lycée et un enrichissement de son réseau « adulte » par les professionnels et bénévoles rencontrés.

Son investissement débouche sur l'obtention d'un brevet citoyen qui peut être valorisé dans un curriculum vitae et d'une aide financière qui vient en soutien d'un projet personnel qui sera accompagné par la chargée « prévention citoyenne ».

Pour les étudiants, le service civique est d'abord un projet qui les pousse à s'investir dans la vie communale. Ils sont plutôt à la recherche d'une expérience citoyenne qui viendrait en appui d'autres expériences et qui peut également être valorisée lors de jurys d'examens. Quant aux jeunes en formation professionnelle, l'engagement citoyen est une première expérience au cours de laquelle, on leur demande, souvent pour la première fois, d'être au service de la collectivité. C'est une véritable découverte !

Les moyens humains et financiers

Collectivité : une chargée Prévention citoyenne, soit un mi-temps et l'implication de 10 services municipaux.

Les moyens humains externe :

Cinq associations à vocation sociale.

Les prestataires pour assurer les projets personnels des jeunes soit des auto-écoles et des centres de formation BAFA pour la majorité d'entre eux.

Le budget alloué par la collectivité est de 12 000 € par an pour 30 jeunes, soit une contrepartie financière de 400 € par jeune maximum.

Cette contrepartie est reversée directement au prestataire choisi lors du suivi proposé à chaque jeune une fois son brevet citoyen en poche, soit au total depuis 2009, pour 13 sessions :

- formation BAFA	95 jeunes	38 000 €
- formation Code ou Heures de Conduite	94 jeunes	37 600 €
- Autres contreparties	11 jeunes	4 290 €

L'évaluation de l'initiative innovante

Le service civique communal a accueilli 118 filles et 82 garçons : 150 lycéens, 40 étudiants et 10 jeunes en formation professionnelle.

Le service civique communal favorise la citoyenneté active et le civisme. Il a trouvé sa place dans le quotidien des jeunes caluirardes et caluirards qui en font tous un bilan très positif.

Cependant, des pistes d'évolution ont été apportées :

- recherche de missions servant l'intérêt de la collectivité : avancer la session de la rentrée pour impliquer les jeunes dans les journées européennes du patrimoine et dans l'accompagnement à la scolarité où la demande en bénévolat est importante.
- devant une demande croissante, rechercher de nouvelles pistes de financement : participer à des concours ou des appels à projets (Fonds Européens, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Région Auvergne Rhône-Alpes, Fondation de France, etc.)

La ville de Caluire et Cuire a reçu dernièrement une délégation de la Ville de Feurs qui désirait échanger sur ce dispositif du service civique communal et le mettre en place.

Dans le cadre des « Entretiens de Caluire Jean Moulin » (mai 2016), journée de rencontres et d'échanges autour de la défense des valeurs de la république, quatre jeunes du service civique communal ont témoigné, autour d'une table ronde sur l'engagement hier et aujourd'hui, de leur expérience citoyenne.

Contact :

Simone Bois-Bressolles, chargée prévention citoyenne

04 78 08 92 22 courriel : S.BOIS-BRESSOLLES@ville-caluire.fr